

Bruxelles, le 16 février 2026

Lettre envoyée au nom des représentants syndicaux d'Airbus, Leonardo et Thales

Monsieur Patrice Caine

PDG

Thales

patrice.caine@thalesgroup.com

Monsieur Roberto Cingolani

PDG

Leonardo

roberto.cingolani@leonardo.com

M. Guillaume Faury

Président-directeur général

Airbus

guillaume.faury@airbus.com

Bromo : Lettre aux présidents et directeurs généraux d'Airbus, Leonardo et Thales

Cher Monsieur
Caine, Cher
Monsieur Cingolani,
Cher Monsieur
Faury,

Le 23 octobre 2025, vous avez annoncé la signature d'un protocole d'accord marquant le lancement officiel d'un projet visant à fusionner les activités spatiales d'Airbus, Leonardo et Thales. Dans un esprit de dialogue social constructif et fondé sur la confiance, des processus sociaux ont depuis été engagés dans toutes les entreprises et tous les pays concernés.

IndustriAll Europe, l'organisation syndicale européenne représentant les syndicats nationaux impliqués dans le **projet Bromo**, appelle à un dialogue social transparent et équitable tout au long de cette transformation. Nous attendons de ce projet qu'il favorise la croissance et l'emploi tout en minimisant les impacts sociaux négatifs.

Dans ce contexte, nous vous demandons de prendre des engagements clairs et fermes sur les principes suivants :

- **Protection de l'emploi** : aucune mesure coercitive ni aucun licenciement forcé ne doivent être mis en œuvre. Une croissance durable dépend de la sécurité de l'emploi et de la libération du plein potentiel de la main-d'œuvre.
- **Protection des sites** : les sites existants et leurs employés doivent être protégés et renforcés, avec un engagement clair à maintenir les activités spatiales dans tous les sites actuels. Nous demandons une garantie explicite qu'aucun site ne sera fermé.
- Pendant la **période de transition**, tous les accords existants doivent continuer à s'appliquer et doivent être renouvelés selon les procédures et les niveaux nationaux habituels.
- **Maintien des conditions contractuelles et d'emploi pour tous les employés Bromo et non Bromo** : que les employés soient transférés ou non vers la nouvelle entité, tous les employés doivent conserver leurs conditions d'emploi existantes, y compris toutes les conventions collectives applicables. Compte tenu de la forte croissance du marché spatial, la future entreprise doit rester très attractive afin de conserver ses employés qualifiés et d'attirer de nouveaux talents.
- **Protection des technologies** : l'espace est un secteur tourné vers l'avenir et hautement innovant. La demande européenne croissante doit se traduire par des investissements soutenus dans l'emploi, les compétences et les technologies stratégiques

- Le **plan industriel doit être présenté à l'avance aux représentants des travailleurs, y compris aux syndicats**, afin qu'ils puissent évaluer si les mesures proposées favorisent le développement industriel et protègent l'emploi.
- Pendant la phase de transition, tous les programmes d'investissement déjà prévus au sein de chaque entité nationale doivent se poursuivre comme prévu.
- **Garantir le plein exercice des droits à l'information et à la consultation** : les représentants des travailleurs doivent être pleinement informés et consultés à chaque étape du projet Bromo et à tous les niveaux concernés.

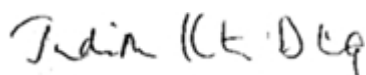
La qualité du dialogue social sera un facteur décisif pour le succès de la future entreprise. C'est pourquoi nous vous demandons également de vous engager à :

- **Garantir ou mettre en place des instances représentatives des travailleurs** à tous les niveaux nationaux et européens de la future société Bromo. Dans ce processus, les normes existantes des entreprises concernées ne doivent pas être revues à la baisse.
- **Éviter les périodes sans représentation des travailleurs** pendant la phase de transition.
- **Négocier, dès que possible après la création de la société, un nouveau comité d'entreprise européen (CEE)**, avec des représentants de tous les pays européens de la future entité, qui reproduise et utilise au minimum les meilleures pratiques sociales et l'expertise des accords CEE existants des groupes Airbus, Thales et de l'accord Thales Alenia Space.
- Garantir la présence de représentants des salariés au conseil d'administration de Bromo Holding, nommés selon les procédures nationales utilisées pour sélectionner les représentants des travailleurs.
- Les droits de représentation des employés ne doivent pas être réduits par rapport aux niveaux actuels et doivent être équivalents dans tous les pays participant au projet Bromo. D'autres règles seront définies ultérieurement.

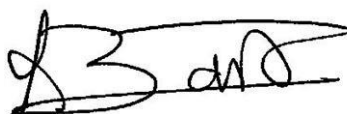
Nous restons attachés à un dialogue social constructif et responsable, et sommes convaincus que vous accorderez toute l'attention nécessaire à ces demandes, qui nous semblent essentielles pour garantir le succès et la pérennité à long terme de ce projet.

Nous restons à votre disposition pour poursuivre ce dialogue approfondi.

Cordialement,



Judith Kirton-Darling
Secrétaire générale



Isabelle Barthès
Secrétaire générale adjointe